
Fiches

Chômage



Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles.

Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les sites internet www.insee.fr, <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/> et <http://ec.europa.eu/eurostat/home> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Évolution du chômage

En moyenne en 2017, selon l'enquête Emploi, 2,8 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France (hors Mayotte), dont 1,3 million de femmes et 1,5 million d'hommes. Le **taux de chômage** en moyenne annuelle s'établit à 9,4 % de la population active en 2017, après 10,1 % en 2016. Il diminue pour la deuxième année consécutive (-0,7 point en 2017, après -0,3 point en 2016), après avoir augmenté de 0,6 point entre 2012 et 2015. Le taux de chômage atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2011.

En 2017, le taux de chômage diminue quelle que soit la tranche d'âge de la population active, la baisse étant plus importante pour les jeunes. Le taux de chômage des 15-24 ans diminue de 2,3 points en 2017, à 22,3 %, en lien notamment avec la hausse de l'emploi dans l'intérim ; il était assez stable depuis 2012, compris entre 24,2 % et 24,9 %. Le taux de chômage des jeunes est plus élevé que celui des autres tranches d'âge, mais cet indicateur ne concerne, par définition, que les jeunes présents sur le marché du travail. En effet, ceux en études - s'ils ne travaillent pas par ailleurs - ne sont pas comptabilisés dans la population active. En outre, les jeunes qui ont arrêté leurs études à ces âges sont aussi moins diplômés que la moyenne de leur génération. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs chez les jeunes est de 8,2 % en 2017, soit seulement 0,5 point de plus que le même taux calculé pour les 25-49 ans. Le taux de chômage des 25-49 ans diminue de nouveau en 2017 (-0,5 point, après -0,4 point en 2016) et s'établit à 8,8 %. Le taux de chômage des 50 ans ou plus baisse

un peu plus légèrement (-0,3 point) et atteint 6,6 % en 2017.

Depuis 2013, le taux de chômage des hommes (9,5 % en 2017) est plus élevé que celui des femmes (9,3 %), alors qu'il lui était inférieur auparavant. Ce phénomène est lié notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et la construction, secteurs principalement masculins. L'écart entre les deux taux, qui a atteint +0,9 point en 2015, s'est cependant réduit depuis (+0,2 point en 2017), grâce notamment à la hausse de l'emploi en intérim et à la reprise de l'emploi dans la construction.

Entre 2016 et 2017, le taux de chômage diminue pour tous les niveaux de diplôme, en particulier pour les moins diplômés. Le taux de chômage des personnes sans diplôme diminue de 1,1 point en 2017, après avoir augmenté de 1,4 point entre 2014 et 2016 ; à 18,3 %, il demeure plus de trois fois supérieur à celui des personnes titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 (5,5 %) ou supérieur (5,0 %).

En 2017, 1,3 million de personnes, soit 45 % des chômeurs, sont au chômage depuis au moins un an. Le **taux de chômage de longue durée** s'établit ainsi à 4,2 % de la population active, après 4,6 % en 2016. En 2017, ce taux est plus élevé pour les hommes (4,4 %) que pour les femmes (4,0 %). Il est aussi plus élevé pour les jeunes (6,2 % des 15-24 ans) que pour les autres tranches d'âge (4,0 % pour les 25-49 ans et 4,1 % pour les 50 ans ou plus). Cependant, en proportion du nombre de chômeurs, le chômage de longue durée est relativement moins fréquent parmi les jeunes chômeurs (28,0 % des chômeurs de 15-24 ans) et plus répandu chez les 25-49 ans (45,0 %) et les 50 ans ou plus (63,1 %). ■

Définitions

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : une personne au chômage est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs).

Taux de chômage de longue durée : part des actifs au chômage depuis au moins un an dans la population active.

Pour en savoir plus

- *Informations rapides* n° 129, Insee, mai 2018.
- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- « Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues », *Insee Résultats* n° 183 Société, novembre 2016.

Évolution du chômage 2.1

1. Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, l'âge et le diplôme de 2012 à 2017

en %

	Taux de chômage						Effectifs (en milliers)
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017
Ensemble	9,8	10,3	10,3	10,4	10,1	9,4	2 788
Sexe							
Femmes	9,8	10,2	10,0	9,9	9,9	9,3	1 332
Hommes	9,8	10,4	10,5	10,8	10,2	9,5	1 456
Âge							
De 15 à 24 ans	24,3	24,9	24,2	24,7	24,6	22,3	620
De 25 à 49 ans	9,1	9,6	9,7	9,7	9,3	8,8	1 593
50 ans ou plus	6,2	6,8	6,9	7,0	6,9	6,6	575
Diplôme							
Diplôme supérieur à bac+2	///	///	6,5	6,3	5,7	5,0	341
Bac+2	///	///	6,1	6,3	5,7	5,5	251
Bac ou brevet professionnel	///	///	10,5	10,4	10,5	10,0	601
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	///	///	10,7	11,1	10,8	10,0	715
Brevet des collèges	///	///	14,8	14,5	14,4	13,9	209
Aucun ou certificat d'études primaires (CEP)	///	///	18,0	18,8	19,4	18,3	656

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : les données par diplôme ne sont disponibles sur la France hors Mayotte que depuis 2014.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage de longue durée selon le sexe et l'âge de 2014 à 2017

en %

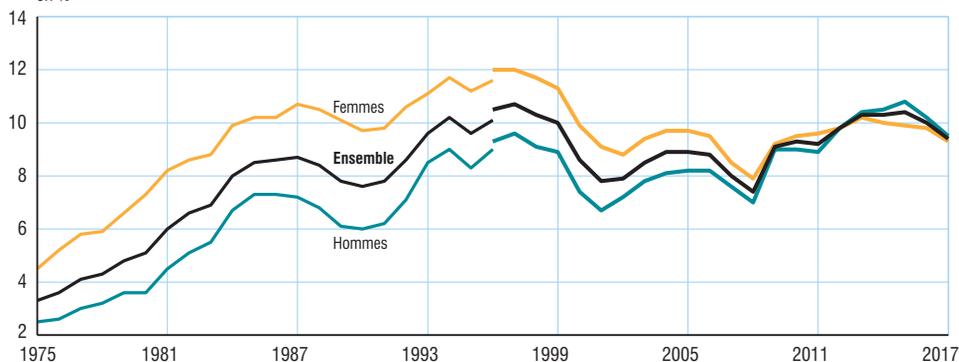
	Taux de chômage de longue durée (d'au moins un an)				Effectifs (en milliers)	Part dans le chômage
	2014	2015	2016	2017	2017	2017
Ensemble	4,5	4,6	4,6	4,2	1 254	45,0
Sexe						
Femmes	4,3	4,3	4,3	4,0	577	43,3
Hommes	4,7	4,8	4,8	4,4	677	46,5
Âge						
De 15 à 24 ans	7,2	6,9	6,9	6,2	174	28,0
De 25 à 49 ans	4,3	4,3	4,3	4,0	717	45,0
50 ans ou plus	4,1	4,3	4,4	4,1	363	63,1

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe de 1975 à 2017

en %



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1995, France hors Mayotte à partir de 1996, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

2.2 Risque de chômage

Le risque de chômage est particulièrement élevé en phase d'insertion professionnelle : en 2017, 17,8 % des **actifs** ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont au chômage, contre 12,0 % de ceux qui sont **sortis de formation initiale** depuis 5 à 10 ans et 7,6 % de ceux sortis du système éducatif depuis 11 ans ou plus. Ce risque relatif s'est accru avec la crise de 2008-2009 : l'écart relatif de **taux de chômage** entre les personnes ayant achevé leurs études depuis 1 à 4 ans et celles qui les ont terminées depuis 11 ans ou plus a atteint un pic en 2009, au plus fort de la crise économique. Depuis, il diminue progressivement. En 2017, il est revenu à son niveau de 2003.

Toutes les catégories sociales n'ont pas le même risque de chômage. En 2017, le taux de chômage des actifs ayant déjà travaillé s'élève à 7,9 %. Il est plus faible pour les agriculteurs exploitants (0,9 %), les cadres et professions intellectuelles supérieures (3,3 %), les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ou les professions intermédiaires (4,7 %) ; il est plus élevé pour les employés (10,2 %) et les ouvriers (13,5 %). Le taux de chômage est particulièrement élevé parmi les ouvriers non qualifiés (18,4 %). La crise de 2008-2009 s'est traduite par une hausse du risque de chômage pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Alors que la baisse du taux de chômage de 2016 ne concernait que les cadres et les professions intermédiaires, la baisse de 2017 touche toutes les catégories socioprofessionnelles à l'exception des agriculteurs.

En 2017, 16,9 % des **chômeurs** n'ont jamais travaillé ; 44,2 % ont perdu leur emploi à la

fin d'un contrat à durée déterminée, part qui souligne l'importance de ce type de contrat dans les flux d'embauche ; 13,9 % ont été licenciés, dont la moitié pour motif économique ; enfin 9,1 % sont au chômage à la suite d'une rupture conventionnelle et 6,2 % du fait d'une démission.

Un très grand nombre de jeunes chômeurs n'ont encore jamais travaillé : 50,2 % des chômeurs de moins de 25 ans n'ont jamais travaillé, contre 9,1 % des 25-49 ans et 2,5 % des 50 ans ou plus. Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, les 15-24 ans sont plus souvent au chômage au terme d'un contrat à durée déterminée : 72,9 % des jeunes chômeurs de moins de 25 ans ayant déjà travaillé sont dans cette situation, contre 54,9 % pour les 25-49 ans et 38,0 % pour les 50 ans ou plus. Les jeunes chômeurs précédemment en emploi ont également plus souvent démissionné de leur emploi (8,6 % contre 4,8 % pour les 50 ans ou plus). Les autres circonstances de perte d'emploi sont d'autant plus fréquentes que l'âge augmente. Cela est tout particulièrement le cas des licenciements, qui concernent 27,8 % des chômeurs de 50 ans ou plus ayant déjà travaillé, contre seulement 6,3 % de ceux de moins de 25 ans. Dans le cas des seniors, il s'agit plus souvent de licenciements économiques.

Quand ils ont travaillé, les hommes sont plus souvent au chômage que les femmes à la suite d'un licenciement économique ou d'une cessation d'activité non salariée ; les femmes le sont davantage à la suite d'une rupture conventionnelle ou d'une démission. ■

Définitions

Actifs : personnes en emploi et chômeurs au sens du BIT.

Sortie de formation initiale : première interruption d'un an ou plus du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

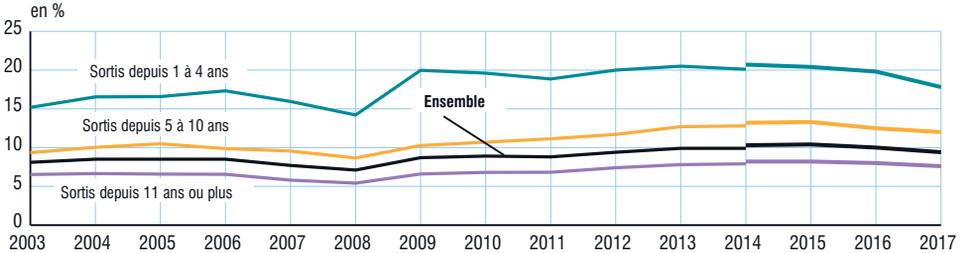
Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs).

Chômeur (au sens du BIT) : personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2017 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- *Formations et emploi*, coll. « Insee Références », édition 2018.

1. Taux de chômage selon la durée depuis la sortie de formation initiale de 2003 à 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Nombre de chômeurs et taux de chômage en 2017 selon la catégorie socioprofessionnelle

	Nombre de chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
Agriculteurs exploitants	4	0,9	0,7	1,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	86	4,7	4,6	4,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	162	3,3	3,3	3,2
Professions intermédiaires	344	4,7	4,7	4,7
Employés ¹	830	10,2	9,9	11,2
Employés qualifiés	360	8,9	8,4	10,1
Employés non qualifiés	470	11,5	11,2	12,6
Ouvriers	869	13,5	15,5	12,9
Ouvriers qualifiés	425	10,5	12,2	10,3
Ouvriers non qualifiés	444	18,4	17,7	18,7
Non renseigné	22	n.s.	n.s.	n.s.
Ensemble des actifs ayant déjà travaillé	2 317	7,9	7,8	8,0
Ensemble des actifs	2 788	9,4	9,3	9,5

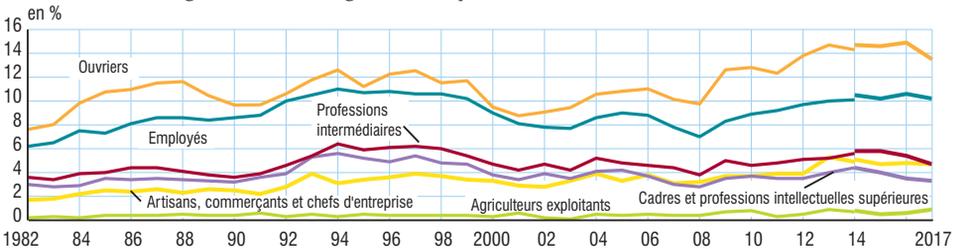
1. La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles PCS à 4 chiffres.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Note : la catégorie socioprofessionnelle des chômeurs est celle du dernier emploi occupé.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

3. Taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle de 1982 à 2017



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

4. Situation précédant l'entrée au chômage des chômeurs en 2017

	Ensemble	Sexe		Âge			
		Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	16,9	///	17,6	16,2	50,2	9,1	2,5
Chômeurs ayant déjà travaillé	83,1	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fin d'emploi à durée limitée	44,2	53,2	53,3	53,1	72,9	54,9	38,0
Licenciement économique	7,0	8,5	6,9	9,9	1,6	6,9	16,3
Autre licenciement	6,9	8,3	8,5	8,2	4,7	7,9	11,5
Rupture conventionnelle	9,1	11,0	11,7	10,3	6,5	11,7	11,6
Démission	6,2	7,4	8,8	6,2	8,6	8,2	4,8
Rupture du contrat pour maladie ou invalidité	2,6	3,1	3,3	3,0	1,3	2,7	5,3
Fin d'activité non salariée	2,4	2,9	1,9	3,8	0,4	2,8	4,3
Autres cas	4,7	5,6	5,7	5,5	4,0	5,0	8,1
Ensemble	100,0	///	///	///	///	///	///

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, chômeurs de 15 ans ou plus.

Lecture : les fins d'emploi à durée limitée représentent 44,2 % de l'ensemble des chômeurs et 53,2 % des chômeurs ayant déjà travaillé.

Source : Insee, enquête Emploi 2017.

2.3 Demandeurs d'emploi

Au quatrième trimestre 2017, en France (hors Mayotte), le nombre de **demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle emploi en fin de mois s'élève à 6 627 000 en moyenne trimestrielle, dont 5 929 000 (soit 89,5 %) sont tenus de rechercher un emploi (**catégories A, B, C**). Parmi eux, 3 728 000 n'ont exercé aucune activité au cours du mois (catégorie A), 768 000 ont exercé une activité de 78 heures ou moins (catégorie B) et 1 433 000 une activité de plus de 78 heures (catégorie C). Les demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus de rechercher un emploi appartiennent à deux autres catégories. Il peut s'agir de personnes sans emploi qui ne sont pas immédiatement disponibles pour reprendre un emploi en raison, par exemple, d'une formation ou d'une maladie (catégorie D, 286 000 personnes au quatrième trimestre 2017). Il peut aussi s'agir d'individus en emploi, principalement en contrat aidé ou en création d'entreprise (catégorie E, 412 000 personnes).

Entre le quatrième trimestre de 2016 et celui de 2017, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a augmenté de 158 000 personnes. Cette augmentation résulte d'une forte hausse en catégorie C (+ 131 000 personnes, soit + 10,1 %) et, dans une moindre mesure, d'un accroissement en catégorie B (+ 26 000 personnes, soit + 3,5 %). *A contrario*, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'est quasiment stabilisé entre fin 2016 et fin 2017 (+ 1 000, soit 0,0 %) et celui en catégorie D a diminué de 64 000 personnes (- 18,2 %), en raison de la

fin du plan « 500 000 formations supplémentaires » qui avait nettement accru l'offre de formations aux demandeurs d'emplois en 2016.

Les hommes sont légèrement majoritaires parmi les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A ; 50,9 % au quatrième trimestre 2017), mais minoritaires parmi ceux qui exercent une activité réduite (catégories B et C ; 44,2 %). Au total, ils représentent un peu moins de la moitié (48,4 %) de l'ensemble des catégories A, B, C.

L'augmentation sur un an du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C résulte d'évolutions différenciées par tranche d'âge, avec une nette hausse parmi les seniors (+ 5,5 % pour les 50 ans ou plus), une augmentation environ moitié moindre parmi les âges intermédiaires (+ 2,5 % chez les 25-49 ans) et une baisse parmi les juniors (- 1,0 % pour les moins de 25 ans). La fermeture progressive de la **dispense de recherche d'emploi** entre 2009 et 2011 et le décalage des âges de départ à la retraite lié aux différentes réformes ont contribué, de façon substantielle, à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi seniors depuis 2009 : ils représentent 25,0 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, contre 15,8 % huit ans plus tôt.

Au quatrième trimestre 2017, 2 684 000 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus, en hausse de 111 000 sur un an : ils représentent 45,3 % de ces catégories, en augmentation de 0,7 point par rapport à la même période en 2016. ■

Définitions

Demandeurs d'emploi, catégories : voir *annexe Glossaire*.

Dispense de recherche d'emploi (DRE) : dispositif fermé depuis 2012, la dispense de recherche d'emploi permettait à certaines personnes seniors indemnisables de conserver leur droit à indemnisation sans être inscrites sur les listes de Pôle emploi. Les personnes en DRE après 2012 sont celles qui étaient entrées dans le dispositif avant le 1^{er} janvier 2012.

Pour en savoir plus

- « Les évolutions des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2016 », *Dares Résultats* n° 080, décembre 2017.
- « Emploi, chômage, population active en 2016 : accélération de l'emploi et confirmation de la baisse du chômage », *Dares Analyses* n° 045, juillet 2017.

Demandeurs d'emploi 2.3

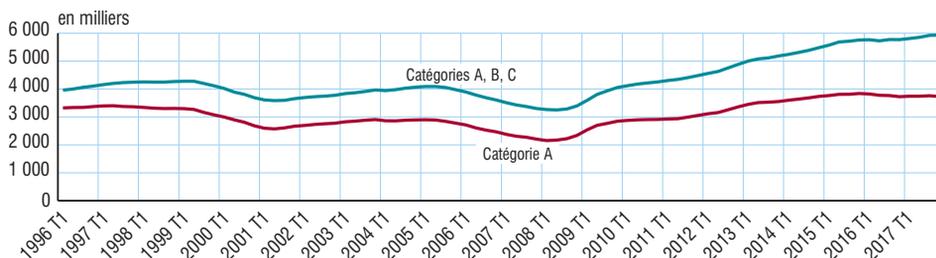
1. Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au quatrième trimestre 2017

en moyenne trimestrielle

	2017 T4		2017 T4 / 2016 T4	
	Effectif (en milliers)	Répartition (en %)	Variation (en milliers)	Évolution (en %)
Ensemble des demandeurs d'emploi (catégories A à E)	6 627	100,0	59	0,9
Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 929	89,5	158	2,7
Femmes	3 060	51,6	133	4,5
Hommes	2 869	48,4	26	0,9
Moins de 25 ans	777	13,1	-7	-1,0
25-49 ans	3 667	61,9	88	2,5
50 ans ou plus	1 484	25,0	78	5,5
Inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C	2 684	45,3	111	4,3
N'ayant exercé aucune activité (catégorie A)	3 728	56,2	1	0,0
Femmes	1 831	49,1	38	2,1
Hommes	1 896	50,9	-37	-1,9
Moins de 25 ans	495	13,3	-18	-3,6
25-49 ans	2 236	60,0	-7	-0,3
50 ans ou plus	996	26,7	26	2,7
Ayant exercé une activité (catégories B et C)	2 201	33,2	157	7,7
Catégorie B	768	34,9	26	3,5
Catégorie C	1 433	65,1	131	10,1
Femmes	1 229	55,8	94	8,3
Hommes	972	44,2	63	6,9
Moins de 25 ans	282	12,8	11	4,0
25-49 ans	1 431	65,0	96	7,2
50 ans ou plus	488	22,2	51	11,7
Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (catégories D et E)	699	10,5	-99	-12,4
Sans emploi, dont stages, maladies, etc. (catégorie D)	286	41,0	-64	-18,2
En emploi, dont créateurs d'entreprise, contrats aidés (catégorie E)	412	59,0	-35	-7,9

Champ : France hors Mayotte. Lecture : en moyenne au 4^e trimestre 2017, 5 929 000 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, soit 89,5 % de l'ensemble des inscrits. Ce nombre est en augmentation par rapport au 4^e trimestre 2016 (+158 000, soit + 2,7 %). Parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C au 4^e trimestre 2017, 13,1 % (soit 777 000 personnes) ont moins de 25 ans. Note : données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO). La moyenne trimestrielle correspond à la somme, pour les trois mois du trimestre considéré, des effectifs de demandeurs en fin de mois, divisée par trois. Dans ce tableau, les évolutions et répartitions du nombre de demandeurs d'emploi sont calculées à partir d'effectifs arrondis à la centaine.
Source : Dares-Pôle emploi, statistiques du marché du travail (STMT).

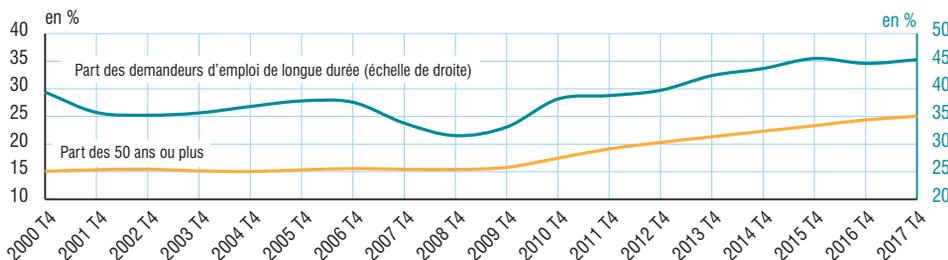
2. Demandeurs d'emploi en catégorie A et en catégories A, B, C de 1996 à 2017



Champ : France hors Mayotte. Note : données CVS-CJO (voir note figure 1).

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

3. Part des 50 ans ou plus et part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C de 2000 à 2017



Champ : France hors Mayotte. Note : données CVS-CJO (voir note figure 1).

Source : Dares-Pôle emploi, STMT.

2.4 Indemnisation du chômage

En septembre 2016, en France (hors Mayotte), parmi les personnes inscrites de façon continue sur le mois à Pôle emploi en catégories A, B, C, D et E, 63 % ont eu un droit ouvert, tout au long du mois, à une allocation chômage auprès de l'assurance chômage ou de l'État (personnes **continûment indemnisables**) et 48 % en ont perçu effectivement une (personnes **indemnisées**).

En septembre 2016, 86 % des personnes continûment indemnisables à une allocation chômage l'ont été au titre de l'assurance chômage, majoritairement par l'**allocation d'aide au retour à l'emploi** (ARE). Les personnes n'ayant pas ou plus de droit à l'assurance chômage peuvent bénéficier, souvent sous condition de ressources, d'allocations chômage financées par l'État, en majorité l'**allocation de solidarité spécifique** (ASS).

Après avoir diminué régulièrement (- 2,2 points entre septembre 2011 et septembre 2014), la part des **demandeurs d'emploi** ou **dispensés de recherche d'emploi** (DRE) indemnisables par une allocation chômage s'est globalement redressée au cours des deux années suivantes (+1,6 point).

Le montant de l'ARE dépend des salaires antérieurs perçus : le taux de remplacement pour les personnes indemnisables du régime général rapporte l'allocation journalière au **saire journalier de référence** (SJR). En considérant les montants bruts, ce taux de remplacement est généralement compris entre 57 % et 75 % ; considéré net des cotisations, il est plus élevé. Il est d'autant plus élevé que le SJR est faible. Le montant mensuel de l'allocation financée par l'assurance chômage est calculé en fonction du SJR et du nombre de jours

effectivement indemnisés dans le mois. En septembre 2016, les personnes indemnisées par l'assurance chômage ont, en moyenne, perçu 907 euros nets, le taux de remplacement net moyen s'élevant à 75 % (62 % en brut). La moitié d'entre elles a perçu un montant net supérieur à 886 euros et moins de 1 % a bénéficié du montant mensuel maximal, soit 6 404 euros nets. Le montant moyen net perçu est plus élevé pour les hommes (1 029 euros en septembre 2016) que pour les femmes (793 euros) notamment en raison d'un moindre recours au temps partiel et d'un SJR, en moyenne, plus élevé. Il augmente avec l'âge, passant de 676 euros pour les moins de 25 ans à 1 035 euros pour les 50 ans ou plus.

En moyenne, les bénéficiaires de l'ASS ont perçu 465 euros nets. Le montant forfaitaire est de 489,60 euros nets pour une personne seule, et le montant reçu diminue pour les demandeurs d'emploi percevant des revenus d'activité.

En septembre 2016, comme un an auparavant, 50 % des personnes continûment indemnisables par l'ARE ont reçu des revenus au titre d'une activité exercée tout en restant inscrites à Pôle emploi (**activité réduite**). Parmi elles, la moitié des personnes ont perçu simultanément une fraction de leur allocation chômage : en moyenne, elles ont perçu un revenu net de 1 270 euros, dont 570 euros au titre de l'ARE et 700 euros au titre de leur activité. L'autre moitié n'a pas bénéficié d'allocation chômage, majoritairement en raison d'un revenu d'activité trop important (1 396 euros nets en moyenne). Les personnes indemnisées sans activité réduite ont reçu, en moyenne, 1 048 euros nets d'ARE. ■

Définitions

Activité réduite : pour favoriser le retour à l'emploi, un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et ayant un droit ouvert à l'assurance chômage peut conserver une partie de son allocation chômage lorsqu'il reprend un emploi (l'allocation est diminuée de 70 % du revenu d'activité brut et n'est plus versée lorsque les revenus bruts cumulés dépassent le salaire brut antérieur).

Indemnisable, continûment indemnisable, indemnisé, allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), **allocation de solidarité spécifique** (ASS), **demandeur d'emploi, dispense de recherche d'emploi** (DRE), **saire journalier de référence** (SJR), **décile, quartile, médiane** : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les demandeurs d'emploi non indemnisables par l'assurance chômage en 2014 », *Dares Analyses* n° 071, décembre 2016.
- « Les demandeurs d'emploi indemnisables par l'assurance chômage en 2014 », *Dares Analyses* n° 070, décembre 2016.

Indemnisation du chômage 2.4

1. Situation vis-à-vis de l'indemnisation des personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi en septembre 2016

données brutes

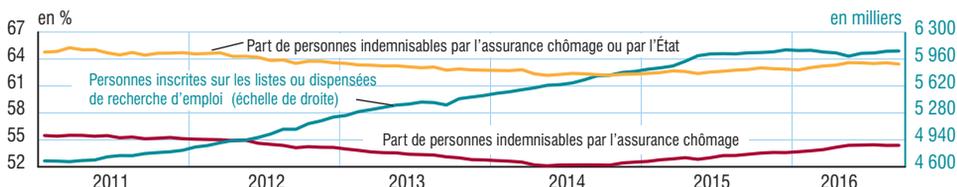
	Catégories A, B, C				Catégories A, B, C, D, E				
	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Effectif (en milliers)	Part (en %)	Répartition par âge (en %)			Répartition par sexe (en %)	
					Moins de 25 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes
Personnes indemnisables¹	3 468	65	3 766	63	54	63	69	63	64
Par l'assurance chômage ²	2 983	56	3 229	54	52	55	52	55	54
Par l'État	486	9	537	9	2	7	17	8	10
Indemnisées	2 646	50	2 877	48	39	47	57	47	49
Par l'assurance chômage	2 211	42	2 412	41	37	41	42	41	40
Par l'État	434	8	465	8	2	6	15	7	9
Non indemnisées	823	15	889	15	15	16	12	15	15
Personnes non indemnisables	1 844	35	2 188	37	46	37	31	37	36
Ensemble	5 312	100	5 954	100	100	100	100	100	100

1. Personnes indemnisables en continu sur le mois. 2. Les personnes couvertes par l'assurance chômage sont principalement indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). Les autres relèvent de l'ARE-formation ou de l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP).

Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites à Pôle emploi ou dispensées de recherche d'emploi présentes sur la totalité du mois de septembre 2016.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2016.

2. Part des demandeurs d'emploi et personnes dispensées de recherche d'emploi sur la totalité du mois entre 2011 et 2016



Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi ; données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJG). Note : les effectifs des personnes indemnisables en continu sur le mois sont légèrement sous-estimés en début de période car les personnes entrées en dispense de recherche d'emploi avant le 1^{er} janvier 2006 sont absentes du fichier historique statistique.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2016.

3. Montant mensuel net d'allocation d'assurance chômage en septembre 2016

données brutes

	Montant net moyen d'allocation ¹ (en euros par mois)	Dispersion des montants nets (en euros par mois)				
		D1	Q1	Médiane	Q3	D9
Ensemble	907	240	533	886	1 091	1 470
Moins de 25 ans	676	216	427	711	911	1 024
De 25 à 49 ans	901	245	554	901	1 094	1 457
50 ans ou plus	1 035	242	532	920	1 232	1 808
Femmes	793	201	452	785	1 006	1 319
Hommes	1 029	306	659	959	1 178	1 610

1. Les allocations prises en compte sont l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), l'ARE-formation, l'allocation de sécurisation professionnelle (ASP) et l'aide différentielle au reclassement (ADR). Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi indemnisées par l'assurance chômage en septembre 2016 et continuellement indemnisables.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2016.

4. Allocation d'aide au retour à l'emploi et revenus d'activité des personnes continuellement indemnisables par l'ARE selon l'exercice ou non d'une activité réduite en septembre 2016

données brutes

	Répartition (en %)	Montants moyens perçus (en euros par mois)		
		Salaire net (1)	Allocation nette (2)	Revenu total net (3) = (1) + (2)
Personnes indemnisées	73	236	886	1 123
Avec des revenus d'activité	25	700	570	1 270
Sans revenus d'activité	49	0	1 048	1 048
Personnes non indemnisées	27	1 302	0	1 302
Avec des revenus d'activité	25	1 396	0	1 396
Sans revenus d'activité	2	0	0	0
Ensemble	100	519	651	1 170

Champ : France hors Mayotte, personnes inscrites en catégories A, B, C, D, E ou dispensées de recherche d'emploi continuellement indemnisables par l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) en septembre 2016. Note : les salaires nets d'activité réduite ont été estimés en appliquant les taux contractuels obligatoires de cotisation en vigueur en 2016 (par tranche de plafonds mensuels de sécurité sociale) aux salaires bruts déclarés de revenus d'activité et en approchant la qualification de l'activité réduite exercée par la qualification du métier recherché.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (échantillon au 1/10) ; segment D3 2016.

2.5 Chômage dans les régions

En moyenne en 2017, le **taux de chômage** (au sens du BIT) s'établit à 9,4 % de la population active en France (hors Mayotte). Il est plus faible que la moyenne nationale en Île-de-France, dans les régions de l'Ouest (Pays de la Loire et Bretagne) et du Centre-Est (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté). En Bretagne, dans les Pays de la Loire et en Bourgogne-Franche-Comté, les écarts de taux de chômage entre les différentes **zones d'emploi** sont relativement faibles, les marchés du travail étant plus homogènes que dans les autres régions.

Le taux de chômage est significativement plus élevé qu'en moyenne nationale dans les Hauts-de-France et dans le Sud (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) : entre 9,9 % et 11,6 %. En Occitanie et dans les Hauts-de-France, la situation est toutefois contrastée entre zones d'emploi. En Occitanie notamment, le taux de chômage varie de 5,9 % dans les zones d'emploi de Rodez et de la Lozère à 16,9 % dans la zone d'emploi d'Agde-Pézenas.

En revanche, dans les départements et régions d'outre-mer (Drom), le taux de chômage est nettement plus élevé qu'en métropole et varie de 17,8 % en Martinique à 22,8 % à La Réunion. Des facteurs démographiques spécifiques, l'inadéquation entre emploi et formation ainsi que l'étroitesse du marché du travail en sont les principaux déterminants.

Quelle que soit la région, le taux de chômage est nettement plus élevé pour les 15-24 ans que pour les plus âgés. Le taux de

chômage des jeunes est plus élevé dans les Drom (notamment 53,3 % en Guadeloupe), le nord (29,3 % dans les Hauts-de-France) et le sud de la France (27,5 % en Occitanie) ; il est relativement plus faible en Île-de-France (15,9 %), ainsi qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes (18,6 %) et dans les Pays de la Loire (19,8 %).

En 2017, en France (hors Mayotte), le taux de chômage des hommes (9,5 %) est légèrement plus élevé que celui des femmes (9,3 %). Cette différence est un peu plus marquée dans les régions du nord de la France (+ 0,5 point en Normandie, + 0,4 point dans les Hauts-de-France). Ces régions ont notamment souffert du recul prolongé de l'emploi dans l'industrie, secteur employant majoritairement des hommes. À l'inverse, le taux de chômage des hommes est nettement plus faible que celui des femmes dans les Antilles (notamment - 4,5 points en Martinique) et en Corse (- 1,8 point).

Entre 2016 et 2017, le taux de chômage a diminué de 0,7 point en France, en raison de la nette amélioration de l'emploi. Cette baisse est homogène sur tout le territoire métropolitain : entre - 0,6 point en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, et - 0,8 point en Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne et Occitanie. Dans les Drom, la situation est plus contrastée. Le taux de chômage a diminué en Guadeloupe (- 1,4 point) et en Guyane (- 0,8 point), tandis qu'il a légèrement augmenté en Martinique (+ 0,2 point) et à La Réunion (+ 0,4 point). ■

Définitions

Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT), **zone d'emploi** : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2017 – La baisse du chômage se confirme : - 0,7 point par rapport à 2016 », *Insee Première* n° 1694, avril 2018.
- « Emploi et chômage dans les nouvelles régions depuis la crise », *Insee Focus* n° 60, novembre 2015.

Chômage dans les régions 2.5

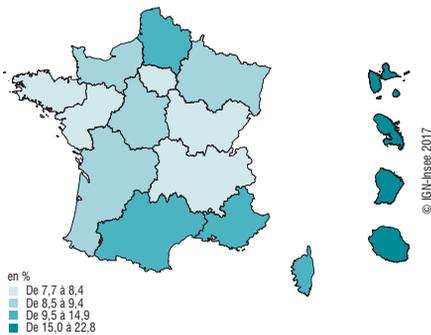
1. Taux de chômage en 2017

en %

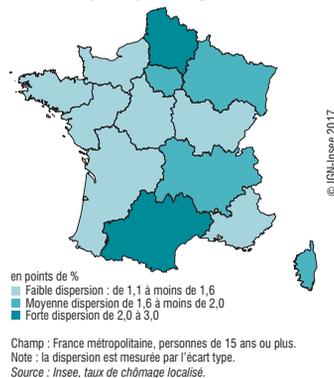
	Ensemble	Évolution 2016-2017	Sexe		Âge		
			Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus
Auvergne-Rhône-Alpes	8,1	-0,6	8,1	8,0	18,6	7,6	5,6
Bourgogne-Franche-Comté	8,2	-0,8	8,1	8,2	20,3	7,5	5,8
Bretagne	7,9	-0,8	7,8	8,0	20,2	7,2	5,5
Centre-Val de Loire	8,8	-0,7	8,6	8,9	22,6	8,1	5,9
Corse	9,9	-0,7	10,9	9,1	25,8	9,4	6,9
Grand Est	9,2	-0,7	9,0	9,3	22,0	8,5	6,5
Hauts-de-France	11,6	-0,6	11,4	11,8	29,3	10,3	7,8
Île-de-France	8,1	-0,6	7,9	8,3	15,9	7,8	6,3
Normandie	9,4	-0,7	9,1	9,6	24,6	8,4	6,2
Nouvelle-Aquitaine	8,8	-0,7	8,8	8,7	22,6	8,2	5,9
Occitanie	11,0	-0,8	10,9	11,0	27,5	10,3	7,4
Pays de la Loire	7,8	-0,7	7,9	7,7	19,8	7,0	5,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,8	-0,6	10,7	11,0	24,6	10,4	7,6
Guadeloupe	22,4	-1,4	23,5	21,1	53,3	24,1	13,9
Martinique	17,8	0,2	19,9	15,4	50,1	18,3	12,3
Guyane	22,4	-0,8	24,8	20,4	43,9	21,7	14,4
La Réunion	22,8	0,4	22,8	22,8	47,5	21,8	15,5
France hors Mayotte	9,4	-0,7	9,3	9,5	22,3	8,8	6,6

Champ : France hors Mayotte, personnes de 15 ans ou plus. Lecture : en 2017, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes est de 8,1 %. C'est 0,6 point de moins qu'en 2016. Le taux de chômage des hommes y est de 8,0 % ; celui des femmes de 8,1 %.
Source : Insee, taux de chômage localisé.

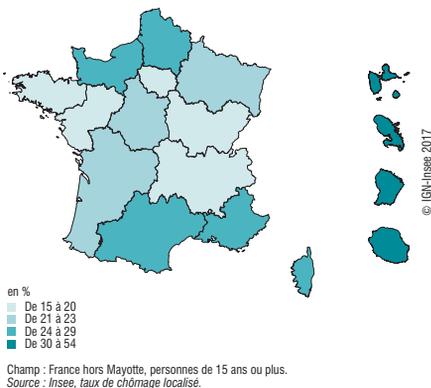
2. Taux de chômage en 2017



3. Dispersion des taux de chômage des zones d'emploi par région en 2017



4. Taux de chômage des 15-24 ans en 2017



5. Différence entre taux de chômage des femmes et des hommes en 2017

